



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

OBJET

Les présentes conditions générales de vente « CGV » s'appliquent à toutes les formations et prestations de coaching professionnel proposées directement par CaïpiRinHa Conseil.

A noter que les bilans de compétences ou formation validées sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> font l'objet de conditions générales d'utilisation spécifiques disponibles en cliquant sur : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

Pour les prestations de bilans de compétences, CaïpiRinHa Conseil s'engage à respecter la confidentialité des échanges, la neutralité et le respect du consentement des personnes réalisant leur bilan de compétences.

TYPES DE PRESTATIONS CONCERNEES

Ainsi les conditions générales énoncées ci-après concernent :

- Les formations proposées au catalogue et sur le site de l'organisme de formation CaïpiRinHa Conseil et celles réalisées sur mesure pour le compte d'un client.
- Les prestations de coaching individuel pour les professionnels et pour les particuliers. Et ce qu'elles soient présentes, à distance en visio-conférence ou accessibles de manière asynchrones.

Elles sont rassemblées ci-dessous dans les rubriques indiquées « pour les professionnels »

Les prestations de coaching individuel réalisées pour les particuliers sont également concernées par lesdites conditions générales de vente et seront indiquées dans les rubriques « pour les particuliers ».

Attention, toutes les formations conclues sur la plateforme : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> font l'objet de conditions générales d'utilisation spécifique disponibles en cliquant sur : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COMMANDE

Pour chaque prestation un contrat est établi entre CaïpiRinHa Conseil et le Client.

La signature du contrat vaut commande définitive et entraîne l'acceptation des présentes CGV, du programme et des dates et modalités d'accompagnement par le client. Le cas échéant, un devis peut-être adressé en deux exemplaires par CaïpiRinHa Conseil au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à CaïpiRinHa Conseil par e-mail.

Dans le cas où le client utilise le site « Mon Compte Formation » pour son inscription, l'application des CGU du site est exécutée par les deux parties :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

Et CaïpiRinHa Conseil appliquera les CGU spécifiques aux organismes de formation :

<https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/sl7pdfHTTP/CGU.pdf>

À l'issue de la prestation, CaïpiRinHa Conseil remet un certificat de réalisation au client.

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, CaïpiRinHa Conseil lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture.

Une attestation d'assiduité peut être fournie au Client à sa demande.

TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis ou sur le contrat et s'entendent nets de taxes en raison de l'activité de CaïpiRinHa Conseil qui entre dans le cadre de la formation professionnelle continue.

De plus, les tarifs n'incluent pas les frais annexes (restauration, hébergement et déplacement) du client et du formateur. Les frais annexes du formateur peuvent être facturés en sus le cas échéant.

Les tarifs sont variables en fonction des techniques utilisées et de la durée de l'accompagnement demandé par le client lors de l'entretien préalable et sont envoyés par mail sur simple demande sous forme d'un devis spécifique. Les devis spécifiques sont datés, et signés. Ils indiquent les modalités de déroulement et de paiement, sont accompagnés du programme et ont une validité de 6 mois à compter de la date d'émission.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dans le cas où le client s'inscrit à une prestation via le site « Mon Compte Formation » <https://moncompteformation.gouv.fr> le tarif annoncé sur ce site s'applique de droit

DELAIS DE PAIEMENT

Un acompte de 30% du montant de la prestation sera demandé au client lors de la signature du contrat et après un délai de réflexion de 11 jours ouvrés.

Le solde sera dû en totalité à l'issue de la prestation sur présentation d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du client.

Le règlement des factures peut être effectué :

- Par chèque à l'ordre de Frédérique Gauthier en mentionnant au dos le n° de facture
- Par virement bancaire : IBAN indiqué sur la facture.

Les factures sont payables à réception, sauf autre échéance convenue contractuellement avec le client et indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée (loi 2008-776 du 04/08/2008), à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (Décret 2012- 1115 du 02/10/2012).

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Exonération de TVA Formation professionnelle.

Dans le cas où le client s'inscrit à une prestation via le site « Mon Compte Formation » <https://moncompteformation.gouv.fr> les modalités prévues dans les CGU de ce site s'appliquent de droit.

<https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/sl7pdfHTTP/CGU.pdf>

NON REALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

CaïpiRinHa Conseil se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter toute action en cas problème technique. Dans ce cas, le client sera prévenu au moins une semaine avant le début du stage sauf cas de force majeure. En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires du contrat que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation, l'organisme prestataire doit rembourser au client les sommes indûment perçues de ce fait.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En cas de résiliation après le délai de rétractation par le client ou d'abandon ou absence du client, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure.

Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

DEDOMMAGEMENT, REPARATION OU DEDIT

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de l'accompagnement :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de l'accompagnement : 50% du coût total est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de l'accompagnement : 70 % du coût total est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de l'accompagnement : 100 % du coût total est dû.

Dans le cas d'un financement personnel, toute séance annulée dans un délai inférieur à 48 h ouvrés est due sauf en cas de force majeure. Dans le cas où le client s'inscrit à une prestation via le site « Mon Compte Formation »

<https://moncompteformation.gouv.fr> les modalités prévues dans les CGU de ce site s'appliquent de droit.

<https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/sl7pdfHTTP/CGU.pdf>

ANNULATION D'UNE FORMATION

CaïpiRinHa Conseil se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème technique et ce sans aucun dédommagement quel qu'il soit. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage sauf cas de force majeure.

RESPONSABILITE

Les participants des prestations réalisées par CaïpiRinHa Conseil sont tenus de respecter le règlement intérieur de la société.

Ce règlement est accessible à tous les clients sur le site internet www.caipirinha-conseil.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Si la formation se déroule hors des locaux de CaïpiRinHa Conseil, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

En aucun cas, la responsabilité de CaïpiRinHa Conseil ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations, lorsqu'il y a :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du client, de mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, de formation insuffisante du personnel, de non-respect des conseils donnés, etc...
- Force majeure, événement ou incidents indépendants de la volonté de l'organisme de formation tels que grèves, troubles sociaux, normes sanitaires etc.
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel CaïpiRinHa Conseil n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance (internet, fourniture d'électricité...).

En ce qui concerne les autres dommages, la responsabilité de CaïpiRinHa Conseil ne peut en aucun cas et en aucune façon être supérieure au coût des prestations incriminées.

PROTECTION, ACCES AUX INFORMATIONS À CARACTERE PERSONNEL

Le Client est informé que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de CaïpiRinHa Conseil.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Il pourra exercer ce droit en écrivant à **Frédérique Gauthier- 15 Boulevard Ricard- 13003 Marseille** ou par voie électronique à **frederique@caipirinha-conseil.com**
- En particulier, CaïpiRinHa Conseil conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du client, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, CaïpiRinHa Conseil s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ATTRIBUTION DES COMPETENCES

Pour les professionnels

En cas de contestation relative à l'exécution du contrat de vente ou de paiement du prix, ainsi que de contestations relatives plus particulièrement à l'interprétation ou l'exécution des présentes clauses ou conditions, le Tribunal de Commerce de Marseille sera seul compétent.

Pour les particuliers

En cas de réclamation écrite réalisée par le client à CaïpiRinHa Conseil, nous nous engageons à mettre en place une médiation en interne dans les plus brefs délais.

Document actualisé le 15/10/2021